



Conférences

Justine Lacroix
Jan Werner Müller

2023/2024

L'Europe démocratique

Cycle **Europe**

COLLÈGE
DE FRANCE
— 1530 —





Conférences Cycle Europe

Le Collège de France bénéficie d'une longue tradition de réflexion sur l'Europe. En réponse aux crises successives qui secouent l'Europe et aux appels fréquemment renouvelés à sa « renaissance » ou « refondation », le Collège s'engage à nouveau dans le débat sur l'avenir de l'Europe dans le monde par le biais d'un cycle de conférences inauguré en 2021.

Chaque année, deux conférenciers sont invités au Collège pour penser l'Europe, l'un en automne et l'autre au printemps, pour une série de quatre conférences. L'Europe est ici comprise au sens large des études européennes. Le cycle accueille toute réflexion historique, politologique, philosophique, philologique, anthropologique, sociologique, juridique, économique, littéraire, théologique ou archéologique sur l'Europe en tant que continent, civilisation, culture, idée, valeur(s), mythe, ordre ou culture juridique, institution(s), organisation internationale (Union européenne ou Conseil de l'Europe) ou marché. Les trois séries de conférences précédentes ont porté successivement sur la géopolitique de l'Europe, les deux Europes et la paix en Europe.

Le cycle Europe est coordonné par un comité constitué des professeurs Samantha Besson, Edith Heard, Antoine Lilti, Vinciane Pirenne-Delforge et Thomas Römer. Il bénéficie du soutien de la Fondation Hugot du Collège de France.

2023-2024

L'Europe démocratique

Ce quatrième cycle de conférences est consacré au thème de *L'Europe démocratique*. Le thème est certes récurrent au sein des études européennes, mais il demeure indispensable à traiter en cette année électorale pour l'Union européenne. La légitimité démocratique de l'Union (et de ses États membres) est en outre un sujet qui ne doit pas passer au second plan en période de guerre et, plus généralement, de remise en cause profonde du projet européen, tant les décisions de politique intérieure et extérieure à prendre durant les prochains mois et années sont importantes et engageront l'avenir de tous les Européens.

Automne 2023

Justine Lacroix

Professeure de théorie politique, université libre de Bruxelles

Les valeurs de l'Europe et l'indétermination démocratique

15, 16, 22, 23 novembre 2023 à 17h30 - Amphithéâtre Maurice Halbwachs

Printemps 2024

Jan Werner Müller

Professeur de théorie politique et d'histoire des idées,
université de Princeton

L'Europe et la défense de la démocratie

30 mai - 6, 13 juin 2024 à 17h30 - Amphithéâtre Maurice Halbwachs

20 juin 2024 à 17h30 - Amphithéâtre Guillaume Budé

Justine Lacroix est professeure de théorie politique à l'université libre de Bruxelles et membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Elle est l'autrice de plusieurs ouvrages consacrés au débat entre libéralisme et communautarisme (*Communautarisme versus libéralisme. Quel modèle d'intégration politique ?*, Éditions de l'ULB, 2004 ; *Michaël Walzer. Le pluralisme et l'universel*, Michalon, 2001), à la philosophie politique de l'Europe (*L'Europe en procès. Quel patriotisme au-delà des nationalismes ?*, Cerf, 2004), et aux débats intellectuels sur la construction européenne (*La Pensée française à l'épreuve de l'Europe*, Grasset, 2018 ; et, avec Kalypto Nicolaidis, *European Stories. Intellectual Debates on Europe in National Contexts*, Oxford University Press, 2010). De 2010 à 2016, elle a dirigé un projet financé par le Conseil européen de la recherche (ERC) sur les critiques des droits de l'homme qui a conduit à la publication, avec Jean-Yves Pranchère, de l'ouvrage *Le Procès des droits de l'homme. Généalogie du scepticisme démocratique* (Seuil, 2016 – traduit en anglais *Human Rights on Trial*, Cambridge University Press, 2018).

En 2019, elle a publié, avec Jean-Yves Pranchère, un petit ouvrage de défense des droits de l'homme (*Les Droits de l'homme rendent-ils idiots ?*, Seuil, coll. « La République des idées », 2019) qui a obtenu le Prix international 2020 de la *Revue trimestrielle des droits de l'homme*. Membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*, Justine Lacroix a enseigné dans plusieurs universités en France et à l'étranger, et sera professeure invitée à l'École normale supérieure-PSL en 2024.



Portrait © D.R.



Justine Lacroix

Les valeurs de l'Europe et l'indétermination démocratique

Automne 2023

Le recours au répertoire des valeurs est devenu omniprésent tant dans les espaces publics nationaux que dans les stratégies de communication et de mobilisation des institutions européennes. Cette invocation récurrente de nos valeurs communes éclipse le caractère conflictuel des interprétations à donner aux principes qui structurent un espace public démocratique. L'objectif de cette première série de conférences est de se saisir d'un certain nombre de principes proclamés dans le préambule de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne en vue de montrer les tensions dont ils sont porteurs. Il en va ainsi de l'affirmation selon laquelle « l'Union européenne repose sur le principe de la démocratie et de l'État de droit ».

Cette association ne semble plus aller de soi comme c'était le cas au début des années 2000, date de proclamation de la Charte. D'où la nécessité de rappeler les liens compliqués, et néanmoins inextricables tissés entre les principes de la liberté individuelle et ceux de l'autodétermination collective (1) et de maintenir le sens des distinctions entre libéralisme, néolibéralisme et autoritarisme (2). Le préambule de la Charte mentionne également la volonté d'établir un « espace de liberté, sécurité et justice ». Ces trois notions ne se laissent pas aisément concilier à l'heure où l'impératif de sécurité conduit au recul d'un certain nombre de libertés (3), et où la place donnée à la liberté d'entreprendre dans l'ensemble européen peut sembler nous éloigner des promesses de l'égalité et des exigences de la justice sociale (4).

La conviction qui anime ces conférences est que les droits humains restent pertinents pour penser l'action démocratique en raison de leur indétermination et de leur potentialité autocritique par rapport aux usages dont ils font l'objet et aux conséquences qu'ils peuvent avoir. Loin d'être une communauté monolithique unie autour de valeurs prétendument consensuelles, l'Europe démocratique devrait davantage être comprise comme le lieu d'un affrontement civilisé entre diverses interprétations des droits proclamés dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Justine Lacroix - 15, 16, 22, 23 novembre 2023 – durée 1h

Mercredi 15 novembre 2023

17h30, amphithéâtre Maurice Halbwachs

Une démocratie sans libertés ?

Réflexions sur la notion de démocratie illibérale

Au cours de la dernière décennie, la montée de régimes politiques à la fois électifs et autoritaires a donné du crédit à l'idée selon laquelle l'État de droit et le respect des libertés ne seraient que les formes d'une limitation libérale de la démocratie. Ce postulat, que partagent aussi bien les critiques que de nombreux défenseurs des droits humains, peut alimenter soit le repli inconditionnel sur les droits humains contre les aléas de la démocratie, soit la revendication d'une démocratie supposée plus authentique où la volonté du peuple primerait sur les libertés individuelles. Mais il ne s'agit là que d'un contresens (ou d'un subterfuge) qui manque le sens de l'expérience démocratique, confond le peuple avec l'affirmation d'une identité homogène et rabat les droits de l'homme du seul côté du libéralisme.

Jeudi 16 novembre 2023

17h30, amphithéâtre Maurice Halbwachs

Le libéralisme autoritaire ou l'identification des contraires

Dans la période récente, une formule s'est imposée dans nombre de cercles universitaires et militants pour désigner l'Union européenne : celle d'un libéralisme autoritaire qui serait inscrit dans le logiciel néolibéral ou ordolibéral des traités européens. L'origine de l'expression remonte aux derniers jours de la République de Weimar quand le juriste Hermann Heller la mobilise en réponse à un discours de Carl Schmitt devant le patronat allemand. Intitulé « État fort et économie saine », ce discours de Schmitt de 1933 donnerait, pour nombre d'auteurs, le motif fondamental qui informe les politiques développées dans le cadre de l'Union européenne depuis plus d'un demi-siècle. Pourtant, la thèse d'une affinité conceptuelle et politique entre Schmitt et l'ordolibéralisme allemand et, au-delà, avec le néolibéralisme et la construction européenne soulève trois difficultés majeures qui ont trait aux rapports entre Schmitt et le libéralisme, à un usage abusif du concept d'autoritarisme et à une réduction du libéralisme à une défense de l'ordre du marché. D'où l'importance de maintenir le sens des distinctions entre constitutionnalisme du marché et autoritarisme, entre libéralisme, néolibéralisme et capitalisme afin d'éviter de faire d'un oxymore l'une des clés d'appréhension du monde contemporain.

Mercredi 22 novembre 2023

17h30, amphithéâtre Maurice Halbwachs

Impératif de sécurité et droit à la sûreté

Le préambule de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne mentionne la volonté d'instituer un espace de « liberté, de sécurité et de justice ». Comment articuler ces notions notamment au regard de l'article 6 de cette même charte consacré au droit à la liberté et à la sûreté ? Au cours des deux dernières décennies, l'impératif de sécurité s'est progressivement substitué au droit à la sûreté dans les discours, et parfois les pratiques de nombre d'États européens, au risque de porter atteinte à la liberté politique et de rouvrir la voie à un esprit de vengeance au détriment du sens de la justice. À partir d'une élucidation du sens politique du droit à la sûreté puis des risques attachés à la mise en avant d'un droit à la sécurité, cette conférence se propose de concevoir la sécurité sur le mode d'une libération, à savoir une condition nécessaire à la liberté qui doit être un des objectifs des pouvoirs publics.

Jeudi 23 novembre 2023

17h30, amphithéâtre Maurice Halbwachs

Les droits humains, entre libre marché et principe de responsabilité

Pour nombre d'observateurs, le primat conféré aux droits individuels dans l'ensemble européen serait le symptôme d'une renonciation aux promesses de l'égalité et aux exigences de la solidarité sociale. L'usage fait de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne alimenterait un individualisme de la déliaison radicale qui occulte la réalité des rapports de force sur le terrain et néglige les solidarités collectives. Cette critique a une part de vérité. Cependant, le fait que les droits humains aient parfois pu servir d'alibi à l'abandon d'un vrai projet solidaire ne devrait pas conduire à les désertir, mais plutôt à explorer leurs ressources internes qui pourraient venir appuyer des politiques sociales ou écologiques ambitieuses. Cet effort d'élucidation suppose de s'interroger sur les apports et les ambivalences des concepts de « responsabilité » et de « devoir » mentionnés dans le préambule de la Charte.

Jan Werner Müller enseigne la théorie politique et l'histoire des idées à l'université de Princeton (États-Unis). Il a été chercheur invité au Wissenschaftskolleg de Berlin, au Collegium d'Helsinki, à l'Institut des sciences humaines de Vienne et dans un certain nombre d'autres instituts ; il a également été membre de la School of Historical Studies, de l'Institute of Advanced Study de Princeton. Il a enseigné en tant que professeur invité à l'EHESS, à la Ludwig-Maximilians-Universität de Munich, à l'American University de Beyrouth, à la faculté de droit de l'université de Haïfa, à la Humboldt-Universität de Berlin et à l'Institut d'études politiques de Paris. Il a prononcé les Carlyle Lectures à Oxford et les Tanner Lectures à Cambridge.

Il est cofondateur du European College of Liberal Arts de Berlin (ECLA ; aujourd'hui : Bard Berlin) et continue à s'intéresser aux initiatives internationales d'enseignement et de recherche axées sur les arts libéraux.

Jan Werner Müller est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Carl Schmitt. Un esprit dangereux* (Alma, 2007), *Difficile démocratie, les idées politiques en Europe au XX^e siècle 1918-1989* (Alma, 2013), *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace* (Premier Parallèle, 2016) et plus récemment *Liberté, égalité, incertitude. Puissance de la démocratie* (2022, Premier Parallèle). Ses commentaires et essais sur les affaires publiques ont été publiés dans la *London Review of Books*, la *New York Review of Books*, *Foreign Affairs*, *The Guardian*, le *New York Times* et *Project Syndicate*.



.....
Portrait © D.R.



Jan Werner Müller

L'Europe et la défense de la démocratie

Printemps 2024

Cette deuxième série de conférences traite des défis pour la démocratie en Europe aujourd'hui. Elle met particulièrement l'accent sur la consolidation des structures autocratiques dans quelques États membres de l'Union européenne.

La question se pose de savoir si l'UE a le devoir et les capacités de défendre la démocratie et l'État de droit, sachant qu'elle est souvent accusée d'être elle-même une institution non démocratique.

Cette série de conférences analyse les outils juridiques existants et propose des instruments supplémentaires. Elle présente aussi une vision plus large de l'UE comme acteur normatif.

Jan Werner Müller - 30 mai, 6, 13, 20 juin 2024 – durée 1h

Jeudi 30 mai 2024

17h30, amphithéâtre Maurice Halbwachs

Les défis pour la démocratie

La première conférence aborde les défis pour la démocratie en Europe aujourd'hui. Elle met particulièrement l'accent sur la consolidation des structures autocratiques dans quelques États membres de l'Union européenne. La question se pose de savoir si l'UE a le devoir et les capacités de défendre la démocratie et l'État de droit, sachant qu'elle est souvent accusée d'être elle-même une institution non démocratique. Il est important, du point de vue de la théorie juridique et politique, de souligner que ce qui est en cours de destruction est non seulement l'État de droit, mais aussi la démocratie (c'est donc une erreur de qualifier les systèmes qui se construisent dans certains États de « démocraties illibérales »). Ça ne veut pas dire que la démocratie et le « libéralisme » (au sens anglo-saxon du terme) reviennent au même, mais que dans les cas des nouvelles autocraties, il est urgent de ne pas accepter de rhétorique sur leur caractère démocratique.

Jeudi 6 juin 2024

17h30, amphithéâtre Maurice Halbwachs

L'histoire de la démocratie en Europe - et dans l'Union européenne

Cette deuxième conférence avance la thèse selon laquelle, après la Seconde Guerre mondiale, une conception particulière de la démocratie a émergé en Europe occidentale - ce que le conférencier qualifie de « démocratie contrainte ». Cette conception était fondée sur la peur d'une souveraineté populaire sans contrainte et sur un état d'esprit antitotalitaire plus large. L'Union européenne - et le Conseil de l'Europe - faisait partie intégrante de ce consensus d'après-guerre sur la démocratie. On peut certainement critiquer une telle conception de la démocratie. Mais cette construction a aussi offert aux institutions européennes des possibilités juridiques et normatives - même si elles ne sont pas directement légitimées par les citoyens - afin de protéger la démocratie.

Jeudi 13 juin 2024

17h30, amphithéâtre Maurice Halbwachs

Pourquoi cela s'est-il mal passé... ?

L'élargissement de l'Union européenne a été largement considéré comme un moyen de consolider la démocratie. Le traitement de la question autrichienne en 2000 a donné un premier signe que cette attente était peut-être une illusion. Mais la réponse européenne à la participation du parti d'extrême-droite (de Jörg Haider) au gouvernement autrichien fut considérée comme un échec. Depuis lors, la démocratie - et pas seulement l'État de droit - a été gravement atteinte en Hongrie et en Pologne. Pourquoi, en général, l'UE n'a-t-elle pas réussi à relever ces défis ? Est-ce une question d'instruments juridiques ou un manque de volonté politique ? Comment analyser cet échec ? Cette troisième conférence offre une analyse historique, politique et juridique de ces questions.

Jeudi 20 juin 2024

17h30, Amphithéâtre Guillaume Budé

Que reste-t-il à faire... ?

La dernière conférence examine systématiquement comment l'Union européenne pourrait mieux défendre et promouvoir la démocratie. Elle explique pourquoi la destruction de la démocratie au sein des États membres est une plus grande menace pour l'Union que les échecs plutôt technocratiques tels que la crise de l'euro. La conférence analyse les outils juridiques existants et propose des instruments supplémentaires, en particulier la création de ce que l'on pourrait appeler « la Commission de Copenhague » (une institution similaire à la Commission de Venise). Il s'agira aussi d'offrir une vision plus large de l'UE comme acteur normatif dans un monde caractérisé par un nouveau conflit entre démocraties et autocraties.

À venir

2024-2025

Afrique-Europe

Olivette Otele, historienne,
School of Oriental and African
Studies (SOAS), Londres

Automne 2024

Carlos Lopes, économiste,
university of Cape Town

Automne 2025

COLLÈGE
DE FRANCE
—1530—

11, place Marcelin-Berthelot – 75005 Paris
www.college-de-france.fr

2023
2024